

Monsieur l'Orateur, je crois que l'esprit de cette résolution est excellent. Il tend enfin à permettre qu'on discute d'un domaine où il est question d'éducation de «juridiction» fédérale, soit l'esprit de l'article 93, ce qui entraînera des mises au point définitives qui permettront à nos jeunes Canadiens de se lancer dans la vie, munis de toute l'éducation possible.

(Traduction)

**M. D. R. Gundlock (Lethbridge):** Monsieur l'Orateur, je tiens à féliciter le député de Davenport d'avoir présenté la proposition de résolution à l'étude. Elle a sa raison d'être; je dirais même qu'on aurait dû la présenter il y a bien longtemps. On a beaucoup parlé à la Chambre de la formation, tant à l'échelon inférieur qu'à l'échelon supérieur, ainsi que de toutes les questions qui se rattachent à l'enseignement. A la suite de mes voyages à travers le Canada et d'après mon expérience en matière de formation à tous les niveaux, j'ai pu constater que les autorités fédérales, provinciales et municipales font tout ce qu'elles peuvent pour collaborer dans ce domaine. Je n'ai jamais entendu d'observation à l'inverse.

D'après mon expérience, la seule raison qui justifie la présentation d'une proposition de résolution comme celle dont nous sommes saisis actuellement, c'est l'établissement d'une norme fondamentale. On a parlé de diverses normes concernant les échelons supérieur, intermédiaire et inférieur de formation mais n'est-il pas logique d'avoir une norme fondamentale à cet égard, peu importe, à mon avis, d'où elle provienne? L'adoption de la présente proposition pourrait fort bien permettre l'établissement de la norme requise.

Je voudrais dire un mot des problèmes qui rendent nécessaire l'adoption d'une norme fondamentale pour tous les étudiants canadiens, peu importe d'où ils viennent ou quels sont leurs moyens financiers.

De nos jours, les communications et les transports étant ce qu'ils sont et vu les exigences et les pressions que crée une population flottante et mobile, il n'est pas rare qu'un étudiant soit déplacé d'une partie à l'autre du pays, parfois au cours de l'année scolaire. Cela arrive, non pas à des douzaines ou à des centaines, mais à des milliers d'étudiants. C'est pourquoi il importe d'avoir une norme fondamentale.

Cet après-midi, j'ai entendu un honorable député dire que les étudiants devraient être

[M. Allard.]

près de leurs parents lorsqu'ils sont à l'école, et je suis de cet avis. Raison de plus pour qu'on prenne des mesures en ce domaine. Encore une fois, j'insiste sur le fait qu'il y a des milliers d'étudiants qui devraient être près de leurs parents quand ils font leurs études. Une norme fondamentale s'impose.

Je ne saurais être d'accord avec l'honorable député qui a préconisé l'uniformisation. J'estime, toutefois, qu'il faudrait une norme fondamentale, afin que les étudiants ne souffrent pas d'avoir à passer d'un endroit à un autre. Cette résolution pourrait bien accélérer la marche des idées à tous les paliers de gouvernement. Que je sache, les opinions ne sont pas partagées à ce sujet, ni entre les partis représentés à la Chambre ni d'un palier à l'autre de gouvernement à travers le pays.

Quelqu'un a parlé de Québec tantôt. Pour moi c'est un exemple frappant. Je songe à un étudiant d'une province de l'Ouest qui était venu étudier dans une université du Québec. Il n'avait pas les titres voulus pour entrer à l'université dans une province de l'Ouest parce qu'il lui manquait des points en français; mais dans le Québec où les normes sont différentes, il a pu fréquenter l'université et terminer ses études. Cet exemple souligne bien mon affirmation, savoir que nous devons avoir des normes fondamentales pour l'instruction des étudiants canadiens, indépendamment des différences géographiques et financières.

**Des voix:** Il est six heures.

#### LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

**L'hon. M. Pickersgill:** Monsieur l'Orateur, j'aimerais savoir si le leader de la Chambre estime que le gouvernement aura assez de fermeté pour poursuivre l'étude des crédits supplémentaires?

**L'hon. M. Churchill:** Nous sommes prêts à faire face à toute situation quelle qu'elle soit. Nous continuerons demain l'étude des crédits supplémentaires, en commençant par ceux du ministère du Nord canadien.

**L'hon. M. Pickersgill:** Je me permets de dire au leader de la Chambre que nous pourrions avancer plus rapidement s'il voulait empêcher ses partisans de perdre trop de temps pendant les débats.

(A six heures, la séance est levée d'office, en conformité du Règlement.)